


Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux déclarer ma nouvelle situation professionnelle directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.

Comment déclarer un changement professionnel ?





① La modification de mon profil est accessible dès l'écran d'accueil. Je clique sur l'icône « Profil ».

② Je clique sur le crayon  en face de « Situation professionnelle et autre situation ».

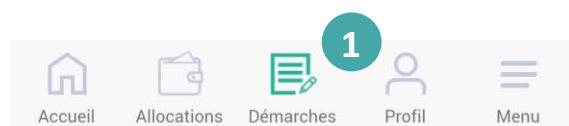
Situation professionnelle ou autre situation 

③ Je complète ma déclaration de changement de situation professionnelle. Si plusieurs personnes sont présentes sur le dossier allocataire, je sélectionne d'abord la personne concernée.

④ En fonction de ma situation actuelle, connue de la Caf, de nouvelles situations me sont proposées. Je **sélectionne** la **nouvelle situation** qui me correspond ⑤. Si j'ai besoin d'aide, je clique sur le point d'interrogation .

⑥ Le récapitulatif de ma déclaration de changement de situation professionnelle s'affiche. Je peux modifier mes informations en cliquant sur le crayon . Je coche la case « J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation... » puis je valide ma déclaration.

Comment suivre ma déclaration ?



① Je peux suivre le traitement de ma déclaration de changement de situation professionnelle en cliquant sur « **Démarches** ».

Mes démarches

Accessibilité

A transmettre

A consulter

②

② Je clique ensuite sur l'onglet « **À consulter** ».